

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 12 NOVEMBRE 2015 A 18H00

L'an deux mille quinze et le 12 novembre à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hedwige SOLA, Maire.

PRESENTS : H.SOLA - D.DOMENECH - C. BITTER - N.VINUELAS - M.DEMBELE - JL.CONSUL - R.SERRADO - S.CHANFREAU - A. CACCOMO - J.P.MARTY- J. TABELLION

EXCUSES : B.ENJALBERT (représenté par H.SOLA) – A.LAMBERT (représentée par C.BITTER)

ABSENTS : P.TAILHADES - S.FEVRIER

A 18 h 00, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Elle propose comme Secrétaire de séance, Sandra CHANFREAU.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Sandra CHANFREAU, Secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation des dossiers réglementaires de DUP pour le captage de Roquefourcade et de la Croisade et demande d'autorisation de traitement et de distribution d'eau potable**
- 2/ Création de poste adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet**
- 3/ Fixation du prix des garages**
- 4/ Redevance pour occupation provisoire du domaine public**
- 5/ Approbation du rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes Canal-Lirou Saint-Chinianais**
- 6/ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET)**

7/ Approbation du schéma de mutualisation des services de la Communauté de Communes Canal-Lirou Saint-Chinianais

8/ Questions diverses

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une demande de prorogation de l'agenda d'accessibilité PMR. Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

1/Approbation des dossiers réglementaires de DUP pour les captages de Roquefourcade et de la Croisade et demande d'autorisation de traitement et de distribution d'eau potable :

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal les dossiers réglementaires relatifs à l'alimentation en eau potable de la commune à partir des captages de Roquefourcade et de la Croisade situés sur la commune de Cruzy. Le montant des travaux prévus dans ces dossiers s'élève à 475 605 euros hors taxes concernant le captage de Roquefourcade et 54 190 euros hors taxes concernant le forage de la Croisade.

Madame le Maire propose :

- d'approuver les dits dossiers,
- d'assurer le financement pour mener à bien les procédures réglementaires à leur terme et réaliser les travaux qui sont décrits dans les dossiers,
- de demander l'ouverture de l'enquête publique pour le dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement et le dossier d'utilité publique pour le captage de Roquefourcade et le forage de la Croisade,
- de demander l'abrogation de la DUP du 23 mai 1973 suite à la révision du dossier de Déclaration d'Utilité Publique pour l'exploitation de la source Roquefourcade,
- de demander au Préfet, après enquête publique, de délivrer les autorisations de traitement et de distribution de l'eau.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

2/ Création de poste Adjoint Technique de 1^{ère} classe à temps non complet :

Madame le Maire informe que Madame Ortiz Sylvie répond aux critères requis pour être nommée au titre de l'avancement de grade au poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe. Madame le Maire propose de créer ce poste à temps non complet (32/35èmes) à compter de ce jour. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

3/ Fixation du prix des garages :

Les travaux de réfection pour la création des box de garage sont terminés, il y a lieu de déterminer le prix de la location mensuelle. Madame le Maire propose le prix de 65 € mensuel. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

4/ Redevance pour occupation provisoire du domaine public :

Le décret n°2015-334 du 25 mars 2015, fixe le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'instaurer la dite redevance dans le cas où cette situation se présenterait. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

5/ Approbation du rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes Canal-Lirou Saint-Chinianais :

Madame le Maire demande d'approuver le rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes Canal-Lirou Saint-Chinianais accompagné du Compte Administratif de la même année entériné en Conseil Communautaire le 14 octobre 2015.

M. CONSUL demande le sentiment de Mme Le Maire sur ce compte administratif. Elle précise que le bilan est bon en particulier les dépenses de personnel qui sont inférieures à la moyenne des collectivités territoriales.

M. SERRADO demande s'il va y avoir lissage de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les communes provenant de l'ex Canal-Lirou et les communes provenant de l'ex Saint-Chinianais, ces taxes étant différentes. Madame le Maire répond positivement.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport d'activités à l'unanimité.

6/ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET) :

Madame le Maire demande de valider le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET) entériné en Conseil Communautaire le 14 octobre 2015.

Madame le Maire précise qu'il n'y a pas de changement en ce qui concerne la commune.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

7/ Approbation du schéma de mutualisation des services de la Communauté de Communes Canal-Lirou Saint-Chinianais :

Madame le Maire propose de valider les propositions de groupement de commande prévues pour 2016 à savoir fournitures administratives, vêtements de travail, produits entretien, achat de PC, photocopieurs... .

Le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

8/ Demande de prorogation du délai de dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'à la date du 27 septembre 2015, devait être déposé auprès de la Préfecture, un Agenda programmant les travaux à effectuer dans les lieux et établissements publics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Compte tenu des difficultés rencontrées, elle propose de demander une prorogation de 12 mois à M. Le Préfet.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

9/ Questions diverses :

- Départ à la retraite de M. VALETTE : Une réception sera organisée le 11 décembre prochain en mairie.

- Agence Postale Communale : Suite à la visite de Mme ROUDIL (adjoite Directrice des projets), Madame le Maire précise qu'il nous incombe de demander des devis pour la mise aux normes des deux lieux retenus à savoir le bureau de poste actuel ou un bureau au sein de la mairie en l'occurrence son bureau personnel. Le problème étant de savoir quelles sont nos obligations en matière de travaux et d'aménagement. M. DOMENECH propose de demander à La Poste un cahier des charges précis des travaux à entreprendre qui sera par la suite soumis aux entreprises. Le problème de la confidentialité est soulevé. Mme le Maire répond que l'agent n'aura aucun regard sur les comptes des clients.
- Desserte en eau du Hameau de Montplo : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux démarreront le 23 novembre. Une réunion avant travaux se tiendra le 18 novembre. M. CONSUL y participera. L'entreprise SAUR préconise la mise en place d'une télésurveillance du compteur afin que la commune puisse surveiller les consommations et les éventuelles dérives entre le hameau et le compteur situé au point de raccordement. Cette télésurveillance serait à la charge de la commune. Madame le Maire demande à M. CONSUL de demander plus d'explications sur la nécessité de cette prestation.
- Travaux chemin des Crêtes : Madame le Maire précise que des travaux supplémentaires doivent être entrepris pour finaliser ce chantier. Un devis a été demandé à l'entreprise FRANCES. M. TABELLION et Mme DEMBELE souhaiteraient que ces travaux soient effectués avant les travaux de desserte en eau du Hameau de Montplo. M. DOMENECH précise qu'il n'est pas possible de déplacer, à l'heure actuelle, la date de démarrage des travaux de Montplo; cette date ayant été programmée par le cabinet d'études en accord avec plusieurs entreprises.
- Requête du « musée » : Madame le Maire fait part de la visite des responsables « du musée » qui souhaiteraient remettre en état un logement de la mairie afin d'héberger les personnes venant effectuer les fouilles. Ils se chargeraient eux-mêmes des travaux et la commune fournirait les matériaux. M. MARTY souligne que, si ces travaux devaient se réaliser, il faudrait revoir nos contrats d'assurance.
- Personnel communal : Madame le Maire rappelle le départ de M. Hervé RENESSON et informe de l'arrivée de M. Xavier DEVILLE. Ce dernier bénéficie d'un Contrat Unique d'Insertion établi par Cap EMPLOI, les conditions d'embauche et de prise en charge étant les mêmes que celles de M. RENESSON. Actuellement, il est affecté aux travaux d'agrandissement de la bibliothèque.
- Elagage des Platanes : les travaux sont en cours en ce qui concerne les platanes situés sur le domaine communal. L'entreprise soumissionnée est l'entreprise « Arbopaysage ». Le Département de l'Hérault va également effectuer, à compter du 19 novembre, l'élagage des platanes au niveau de l'avenue de St Pons et de l'avenue d'Argeliers.
- Travaux d'aménagement du carrefour de La Croisade : Une réunion avec Hérault Energies pour l'éclairage public a eu lieu. Nous sommes dans l'attente de devis.

Toujours au Hameau de La Croisade, une plainte a été déposée par nos soins auprès de la Gendarmerie de St Chinian pour dépôts sauvages de déchets non domestiques.

- Terrain de Madame CHAFFAI : Suite à la cession de terrain par Mme CHAFFAI, la démolition des pompes est à envisager. Nous disposons d'un devis vieux de 2 à 3 ans de l'entreprise BARRAULT qu'il conviendrait d'actualiser. M.TABELLION se propose de faire une nouvelle demande.
- Elections régionales du 6 et 13 décembre : Madame le Maire rappelle les dates des élections régionales du 6 et 13 décembre prochain et demande aux conseillers leurs disponibilités pour assurer la tenue du bureau de vote. Madame VINUELAS est chargée d'établir un planning afin d'assurer l'organisation de ces échéances électorales.
- Sécurisation de la sortie des écoles : Madame VINUELAS fait part d'une demande forte des parents d'élèves afin d'assurer la sécurité des enfants lors de la sortie des classes. Elle propose de matérialiser par un tracé au sol, côté cantine, le passage des piétons et d'interdire le stationnement sur 20 m, à droite, après le parvis de l'école. M. TABELLION propose d'élargir la route au niveau du renforcement situé sous chez Mme COUGNENC sur 10 m de long et 0.80 m de large. M. BITTER évoque la possibilité de boucher le caniveau avec des grilles longitudinales afin d'élargir la voie mais, en cas de fortes pluies, les risques de submersion des grilles peuvent exister. Dans un premier temps, la proposition de Madame VINUELAS est retenue.

A 19 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

Le secrétaire de séance

Madame le Maire